

Pérignat es Allier



www.Patrimoineperignat.com



PATRICK MASSIASSE



Antéfixe (période Gallo-Romaine) Pérignat/Allier

De la Préhistoire A l'Antiquité

Pérignat n'est ni Lascaux, ni Gizeh, ni Rome ; hormis son église médiévale, aucun élément monumental visible ne témoigne de l'occupation humaine de ses terres dans un passé éloigné. Et pourtant ! Au hasard de nos promenades le long des rues ou des multiples chemins qui quadrillent la commune, nous foulons chaque jour plus de cinq millénaires de civilisation.

Seul un œil attentif comme celui des agriculteurs peut relever les dernières traces visibles de la présence de ces ancêtres plus ou moins lointains. Ils ont en effet depuis longtemps remarqué que les labours faisaient remonter en surface ici quelques morceaux de « tuiles », là une multitude de tessons, plus rarement un galet, ramené à la maison en raison de ses formes trop parfaites pour être naturelles.

Depuis environ deux siècles quelques érudits d'abord, puis des scientifiques se sont occasionnellement penchés sur ces vestiges. En l'absence de véritables fouilles archéologiques, leurs observations restent anecdotiques mais nous permettent cependant de cerner l'évolution de la présence humaine sur le territoire de Pérignat depuis les temps anciens.

Sources documentaires :

- « *carte archéologique de la Gaule – Puy-de-Dôme* » - Michel Provost et Christine Mennessier-Jouannet – 1994

■ « *carte archéologique de la commune de Pérignat-es-Allier* » - DRAC Auvergne – 1996

I° - PREHISTOIRE

La plus ancienne communauté identifiée a vécu à Pérignat à l'époque néolithique, l'Age de la pierre nouvelle ou de la pierre polie, c'est-à-dire entre 300 et 5000 ans avant Jésus-Christ.

Dès que l'on parle de préhistoire le souvenir de nos manuels scolaires nous renvoie l'image de créatures mi-homme, mi-singe errant dans la savane et traquant le mammouth avec des massues et des lances. Pour les hommes du néolithique, cela fait déjà partie d'un très lointain passé. Ils ne prélèvent plus directement leur nourriture dans le milieu naturel mais produisent eux-mêmes et commencent ainsi à transformer profondément leur environnement. La maîtrise de la domestication des animaux, de la pratique de l'agriculture et de l'utilisation de la poterie a entraîné la sédentarisation ; des communautés de plus en plus étendues se sont formées, constituant de véritables villages.



Habitation d'agriculteurs néolithiques (reconstitution Parc de Saint-Vrain)

Un de ces sites néolithique a été identifié à Pérignat, au lieu-dit « Les Thiollières ». Dans un rayon d'environ 500 mètres ont été découverts ce que les archéologues nomment des éléments lithiques, c'est-à-dire des objets appartenant à l'industrie préhistorique de la pierre, ainsi que de la poterie commune et enfin un enclos aux lignes courbes indiquant une occupation organisée et durable du lieu.

Rendons grâce aux spécialistes d'avoir su tirer de ces indices quasiment invisibles pour le profane un enseignement propulsant l'histoire de notre village au matin de l'humanité commençant à se structurer.

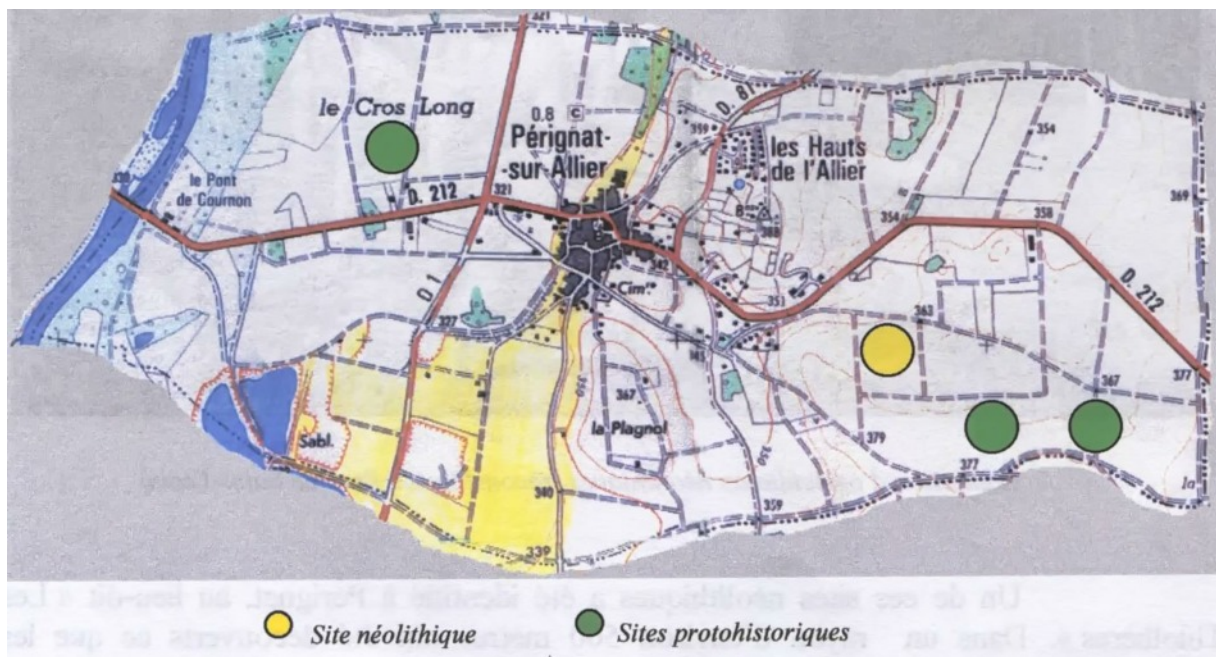
II° - PROTOHISTOIRE.

Pour un lieu donné, la protohistoire est l'époque comprise entre la préhistoire et l'apparition des premiers documents écrits (période historique), mais dans une vue d'ensemble de l'évolution humaine, elle correspond également à la période au cours de laquelle un groupe humain sans écriture est connu par les écrits d'autres populations contemporaines. N'oublions pas que les civilisations sumérienne et égyptienne ont maîtrisé l'écriture 3000 ans avant notre ère, c'est-à-dire à l'aube de notre protohistoire !...

Celle-ci a pour caractéristique essentielle l'apparition de la métallurgie, d'où ces trois subdivisions chronologiques : l'Age du cuivre, du Bronze et enfin du Fer, ce dernier se subdivisant lui-même en période de Hallstatt et période de la Tène. Cette période dite de l'Age du Fer voit l'arrivée dans nos contrées de ces « Celtes » que les envahisseurs romains baptiseront « Gaulois ».

La datation d'un élément archéologique peut, en fonction des caractéristiques de celui-ci et des bases de données existantes, être plus ou moins précise. Ainsi des vestiges protohistoriques pourront, par exemple, être classés simplement « protohistoriques », plus finement de « l'âge du Fer » ou précisément « du Hallstatt ».

A Pérignat, au lieu-dit « Le Cros Long », un enclos funéraire a été repairé, et daté de la protohistoire.

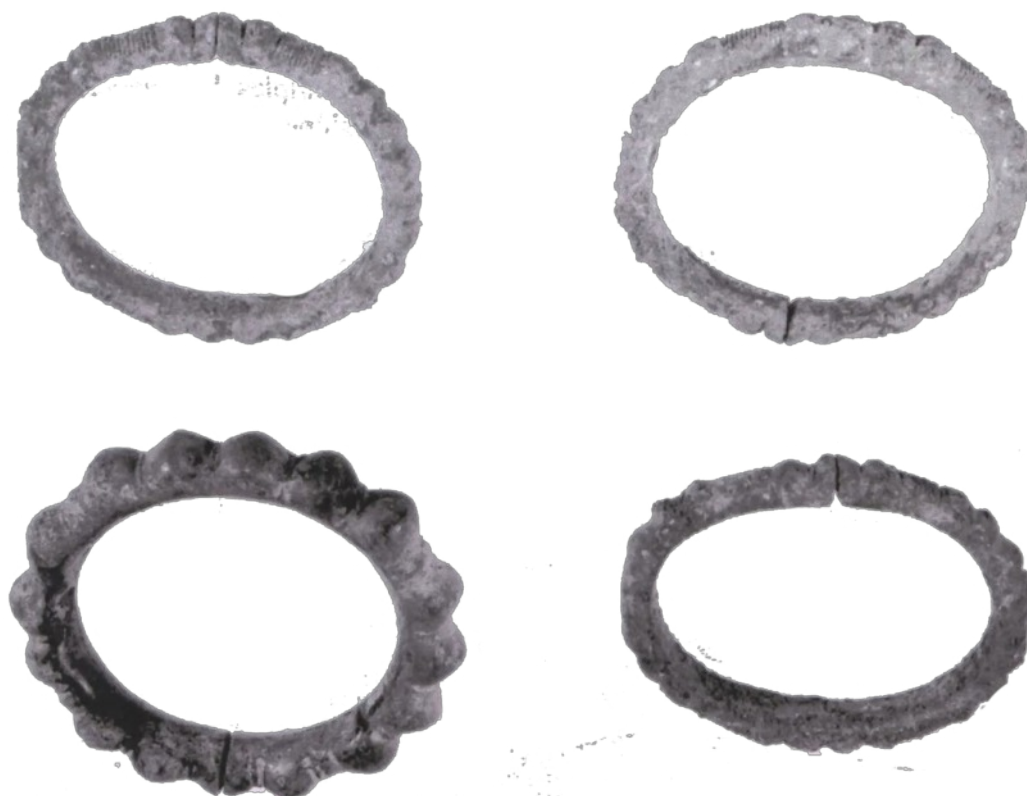


Sur le site néolithique des « Thiollières », a été également trouvé de la poterie commune de l'âge de Fer ; ceci indique une occupation humaine durable en cet endroit. Nous verrons dans le chapitre suivant que ce « lieu de vie » perdurera durant l'époque gallo-romaine, faisant de cette zone la véritable souche ancestrale de Pérignat.

Ce même lieu-dit « Les Thiollières » (hors site néolithique) renferme de plus de la poterie remontant précisément à la période du Hallstatt (environ 800 à 500 av. J-C), dont le nom est celui d'un bourg d'Autriche où fût découverte, en 1846, une veste nécropole du premier âge du Fer.

Le village de Pérignat ne se prête guère à des fouilles archéologiques, ni même à de simples observations du contenu du sol. Pourtant, le hasard aidant, une importante découverte fut faite en 1868 : sous les fondements d'une grange, on a trouvé 9 bracelets en bronze, « rangés les uns à côté des autres, formant un cylindre à l'intérieur duquel se trouvaient deux haches celtiques en serpentine. Le tout était renfermé dans un carré de pierres brutes, recouvert par une autre pierre » (communication de J-B. Bouillet à l'académie des sciences et belles lettres de Clermont-Ferrand, séance du 12 novembre 1868).

Ces 9 bracelets, datés du Hallstatt, sont conservés au musée de Clermont (inventaire n°57.87.1 à 57.95.1). Quant aux haches de pierre, il n'en est pas fait mention.



Quelques-uns des bracelets celtiques découverts à Pérignat vers 1868.

III° - EPOQUE GALLO-ROMAINE.

A – La Gaule romaine.

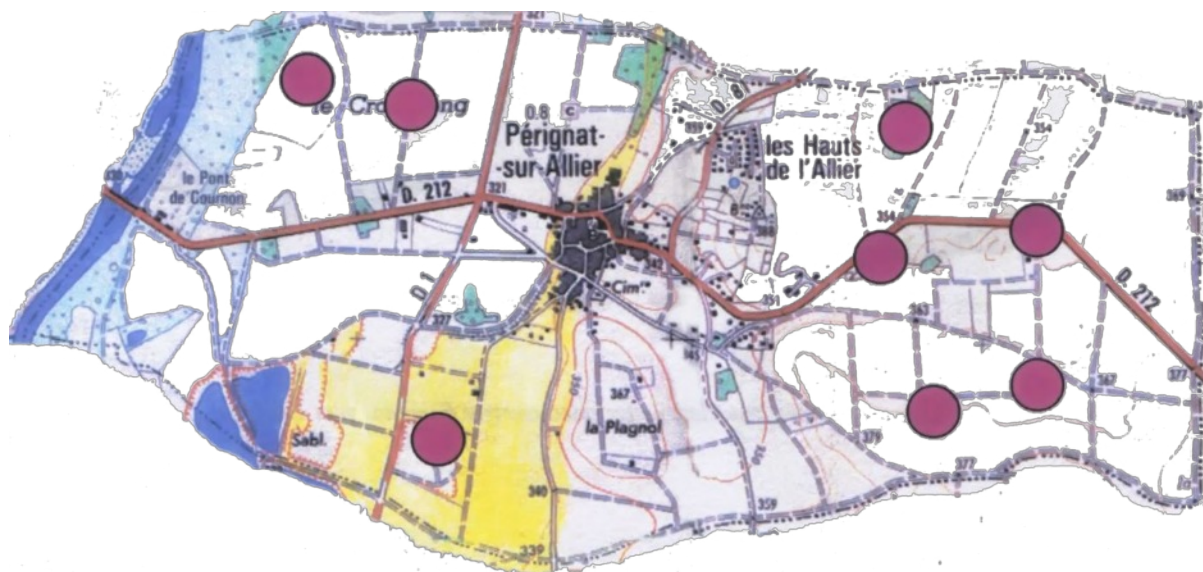
L'époque gallo-romaine couvre l'activité humaine des habitants de la Gaule, depuis la conquête romaine jusqu'à l'installation des Francs (env. 55 av. J-C – 395 après J-C).

Il ne faut pas croire que dès la fin de la conquête de César de petits hommes aux cheveux courts, habillés de toges, vinrent s'installer en masse dans le moindre de nos villages. Il aurait fallu mille fois le peule de Rome pour investir durablement les conquêtes de son empereur. Les institutions traditionnelles subsistèrent, les terres ne furent pas confisquées, et il fût surtout demandé aux Gaulois de fournir des soldats auxiliaires ainsi qu'un tribut modéré, ce à quoi ils se prêtèrent volontiers.

Par contre, pour la première fois de son histoire et pour près de cinq siècles, la Gaule se trouva tout entière soumise à un pouvoir unique, celui de Rome. Elle devenait partie intégrante de l'empire romain. Les cité gauloises subsistèrent et continuèrent à se gouverner elles-mêmes, sous le contrôle de gouverneurs très discrets. Les nobles gaulois adoptèrent très vite le genre de vie et la langue des conquérants et s'assimilèrent à leur culture. C'est ainsi que dans de multiples bourgades de gaule n'ayant jamais vu la « tête » d'un romain cette civilisation s'épanouit.

B – L'empreinte gallo-romaine à Pérignat.

Ce n'est plus une empreinte, c'est une couverture ! C'est le constat auquel nous sommes astreints lorsque nous observons les impacts laissés par la civilisation gallo-romaine sur la commune : en dépit d'une faible exploration archéologique, toute la terre de Pérignat en est couverte.



● Sites gallo-romains répertoriés.

Au lieu-dit « Le Cros Long » ont été observés : un enclos quadrangulaire de petite dimension, visible sur une photo aérienne et situé à proximité du tracé de la voie romaine (Boudriot, 1983), ainsi que deux traces parallèles, distantes d'environ 10 mètres, et trois enclos circulaires en bordure (Prospection aérienne 1982). L'observation de ces restes de soubassements n'ont malheureusement pas, à l'heure actuelle, permis de déterminer la nature ni la fonction des bâtiments qu'elles soutenaient.

Les services archéologiques, quant à eux, relèvent sur ce lieu-dit les fondations d'un bâtiment (également toujours indéterminé) ainsi que des éléments d'une voie de circulation datant de l'époque gallo-romaine ; je reviendrai sur ce dernier point dans le chapitre consacré à la « voie romaine ».

Aux « Thiollières », qui apparaissent de plus en plus comme l'ancêtre du village de Pérignat, deux sites riches en fragments de poterie et de tuiles gallo-romaines ont été répertoriés.



Céramiques gallo-romaines trouvées près de Pérignat

Au lieu-dit « Les Combes » des vestiges de mobilier gallo-romain ont été formellement identifiés par les spécialistes. En 1892, A. Trincard y avait observé des traces de constructions qu'il pensait appartenir à un temple « dont il reste encore quelques petites traces », à proximité de l'ancienne voie romaine.

A « Champmot », en 1970, une nécropole à incinération d'environ 20 tombes a été découverte par J-L. Daniel, dans une sablière de Mr. Planex. Les incinérations étaient constituées pour la plupart d'urnes en céramique déposées dans une fosse. On y a recueilli, de plus un fragment d'un petit coffre funéraire quadrangulaire et une grande urne en verre à fond carré avec une anse qui reposait à même la terre. La céramique a été identifiée comme provenant de Lezoux et l'ensemble a été daté du IIe siècle (après J-C).

Quelques pièces de monnaie ont également surgi du passé :

- ✓ En 1870, un aureus de Carin (Marius Aurinus Carinus, empereur romain de 283 à 285) trouvé dans un mur antique.
- ✓ En 1970, un as d'Antonin (Titus Aelius Hadrianus Antoninus Pius, empereur romain de 138 à 161) avec légende *Concordia*, émis en 160-161.

Compte-tenu de l'étendue de l'occupation humaine à cette époque, une question se pose : pourquoi cet endroit perdu dans la campagne, à 20 kilomètres de la plus proche cité, avait-il connu cet essor ? la réponse est évidente pour tous nos hommes politiques actuels : une desserte routière, en l'occurrence la voie romaine. Je ne peux, en quelques lignes, en décrire tous les aspects, ni ceux de la borne antique trouvée à Pérignat, et qui a permis d'en retrouver le tracé ; ce sera l'objet des chapitres suivants.

Pour compléter l'aspect purement archéologique des recherches sur le passé de notre commune, je tiens à décourager les personnes qui, au fil de mes propos se seraient découvertes une âme de chercheur de trésor assortie d'un besoin irrésistible de sauter sur la pelle et la pioche. Sans omettre la colère légitime des propriétaires des terrains, je rappelle que toute fouille privée est non seulement strictement interdite par la loi, mais priverait notre communauté d'informations substantielles sur l'histoire de nos ancêtres, que seuls les spécialistes sont à même de décrypter. De plus la quasi majorité des vestiges cités sont absolument invisibles à l'œil nu. Leur identification ne peut se faire que par la somme d'un savoir comparatif et d'un allié moderne de poids, à savoir l'archéologie aérienne qui permet de discerner, à certaines époques de l'année, les traces fugaces du passé au milieu des cultures.

Il m'est par contre arrivé, en 2002, de découvrir un gisement archéologique, à l'occasion d'une promenade. Je conseille à ceux qui se trouveraient dans une telle situation de s'inspirer du compte-rendu reproduit en annexe de ce chapitre, et qui fût largement approuvé par les services compétents qui en étaient destinataires. Lorsque je parle de gisement archéologique je n'entends pas par là la découverte d'un tesson sigillée ou d'un galet poli. Un gisement est une accumulation considérable d'indices permettant de suspecter un site enfoui conséquent.

Sachez enfin que le milieu politique actuel n'accorde aucun intérêt à la découverte et à la sauvegarde du passé de notre pays. Pour exemple je ne citerai que la réduction drastique des fonds accordés aux services d'archéologie préventive chargés dans l'urgence d'inventorier les vestiges mis à jour lors de travaux publics avant leur destruction. En ce qui concerne Pérignat, le simple projet d'effectuer quelques sondages le long de la voie romaine en vue d'en retrouver la structure est repoussé depuis des années, par manque de fonds publics...

C – La Voie romaine.

Aperçu d'histoire générale.

Durant 800 ans, de l'Ecosse au Golfe Persique, de l'Espagne aux frontières de l'Inde, les romains mettent en place une infrastructure routière de plus de 100.000 Kms, digne de figurer parmi les merveilles du monde.

En 19 avant Jésus-Christ le général romain **Agrippa** devient le proconsul des Gaules et se voit peu après confier par son beau-père l'empereur Auguste la construction d'un réseau de voies de communications dans notre pays. Cet immense ouvrage de voirie, comprenant notamment un ensemble rayonnant à partir de Lyon dans quatre directions, ne sera terminé dans ses grandes lignes qu'une soixantaine d'années après, sous le règne de l'empereur Claude.

Caractéristiques des voies romaines.

Le réseau routier en Gaule se répartit en trois catégories :

- ✓ Les grandes voies militaires et les voies publiques d'état, établies et entretenues par l'administration avec les ressources des provinces (ce sont celles où se trouvent les bornes milliaires).
- ✓ Les routes des collectivités régionales.
- ✓ Les voies privées des domaines

Nous n'aborderons ici que la première catégorie, dont fait partie la voie romaine passant à Pérignat.

La structure de ces voies (fig.1) peut varier en fonction de la nature du terrain et des matériaux à disposition, mais elle est toujours traditionnellement élaborée.

Elle comprend :

- Une assise de base en pierres mises de champ pour faciliter le drainage.
- Un noyau élastique (sable)
- Un revêtement de dalles ou de cailloux concassés.
- En campagne, elle est de plus bordée de fossés destinés à la maintenir Sèche

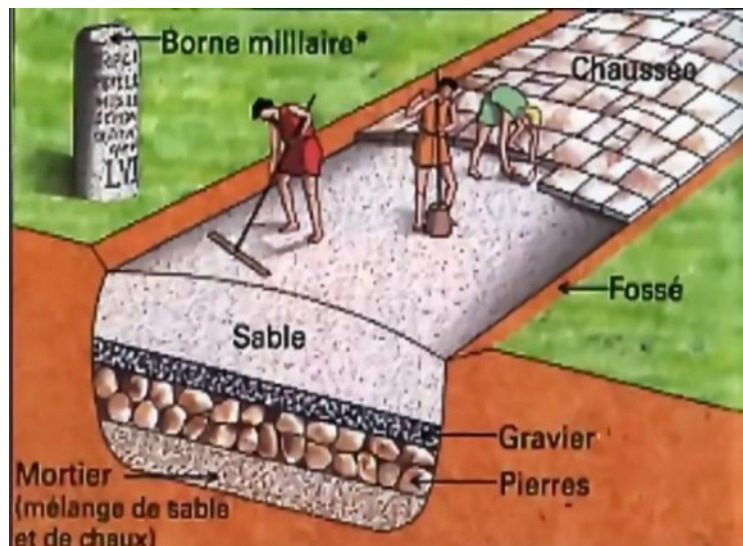


Fig. 1 : structure d'une voie romaine

Leur tracé reprend la plupart du temps celui des chemins existants déjà dans les pays conquis tout en les rectifiant quelque peu parfois, car, si le terrain ne s'y oppose pas, la ligne droite est de règle.

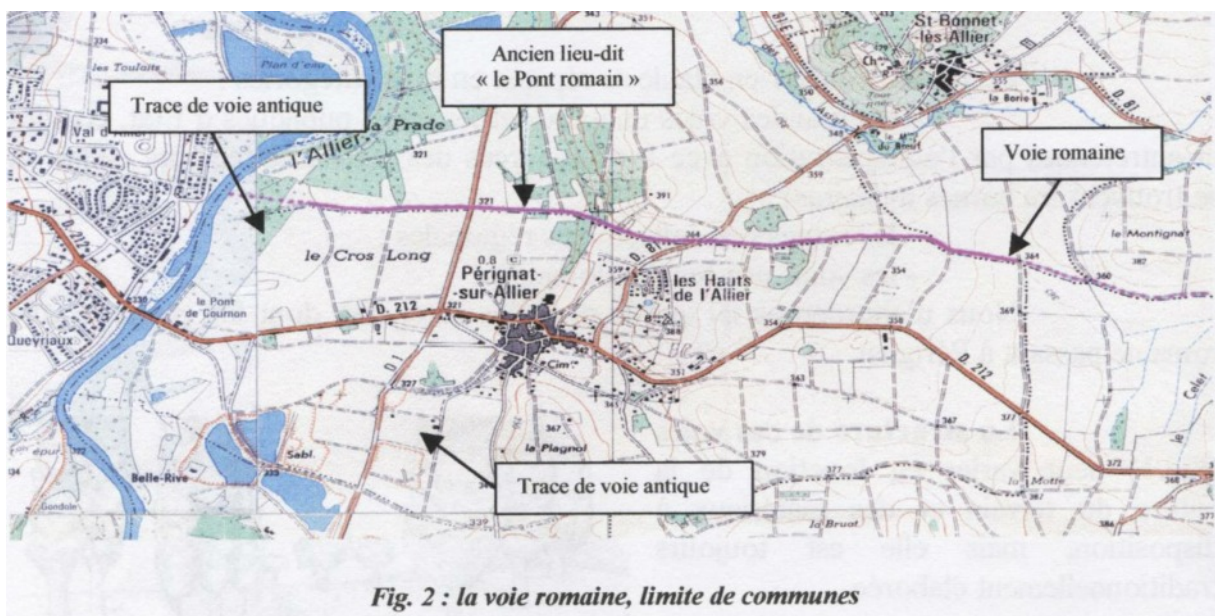
Leur largeur moyenne va de 6 à 8 mètres pour permettre le passage des chariots, voir 12 mètres pour les voies militaires.

Une fois en place, et durant toute la période gallo-romaine, les voies romaines font l'objet de soins constants d'entretien et d'efforts périodiques de réfection.

La voie romaine de Pérignat :

A l'ouest de Lyon, pour ce qui nous concerne, la route d'Aquitaine passait par Feurs, « Pérignat », Clermont, Limoges et gagnait Saintes, chef-lieu de l'Aquitaine.

Le tracé de cette voie détermine **la limite nord de la commune de Pérignat** sur toute sa longueur, la séparant de celles de Saint-Bonnet-lès-Allier et Mezel (fig. 2).



De nos jours, rien ne permet de distinguer ce chemin de ceux qui l'avoisinent ; pas de dallage, pas de pont antique, seules sa continuité à travers plusieurs commune et sa quasi rectitude pourrait laisser penser qu'il s'agit d'une ancienne route.

Alors comment avons-nous la certitude qu'il s'agit d'une voie romaine ? Grâce à quatre éléments principaux :

- La description, dès le XVI^e siècle, d'une borne romaine gravée située aux abords immédiats du chemin.
- La découverte de deux autres bornes, à Vollore et à Neuville, formant un axe un axe dont celle de Pérignat est le prolongement avant Clermont.
- L'apparition fortuite, en 199, d'un tronçon de voie romaine sur la rive gauche de l'Allier dans l'axe de celle qui nous longe
- Enfin la découverte de plusieurs indices et vestiges indiquant une présence gallo-romaine conséquente à proximité.

Parmi ces vestiges signalés aux alentours du village, plusieurs ; dont notamment les traces d'un temple ; longent le côté sud de la voie (côté Pérignat). Or il est intéressant de noter qu'aucune observation de site antique n'a été faite à proximité de celle-ci du côté des communes de St-Bonnet et Mezel.

Au nord du village, le chemin dit « de la Boule », bordé par son ruisseau, traverse la voie romaine à l'ancien lieu-dit : « Le Pont Romain » (appellation non reprise par le cadastre). D'après les anciens du pays un petit pont de pierre enjambait effectivement le ruisseau à cet endroit. Était-il réellement aussi ancien ou n'avait-il été baptisé ainsi qu'en raison de sa position sur la voie ? Nous ne le saurons pas car il a été détruit lors du remembrement dans les années soixante et, à son emplacement, le ruisseau a été busé.

Une seconde route antique à Pérignat ?

La découverte en 1970 et plus récemment de sépultures de l'époque gallo-romaine à l'est de la route de Mirefleurs (lieu-dit « Champmot ») suppose, pour les archéologues, l'existence sur notre commune d'une seconde route. En effet, ce genre de tombes se trouve généralement aux abords immédiats d'une voie de communications. Des restes de dallage épars, observés par les spécialistes près du lieu-dit « La Charreyre Basse », semblent confirmer cette hypothèse et ferait du village un carrefour antique. D'autant plus qu'un autre tronçon probable, repérer au « Cros Long » pourrait en être le prolongement.

De ce fait il parût peu probable que Pérignat n'ait été qu'une simple « Villa » (domaine rural) mais plutôt un bourg d'étape auquel la présence de ces routes et la proximité de la rivière ont assuré développement et pérennité, ainsi que nous le suggèrent les différents indices archéologiques qui parsèment la commune.

Au-delà de l'Allier.

La voie romaine ou « chemin romain », ainsi souvent dénommée aujourd'hui, vient de Billom, longe donc le territoire de notre commune et rejoint la rive de l'Allier.



Fig. 3 : la voie romaine à Cournon

En 1963, une société archéologique de Cournon, la SAUVERA, avait dégagée une partie de son prolongement sur cette commune, mais aucune trace ne subsistait à proximité de la rivière.

Or, en 1999, ces chercheurs reçurent un concours inespéré : en effet, la tempête du 27 décembre déracina un arbre sur le berge, dégagant par là-même un tronçon de l'antique voie romaine (Fig.3).

Ces vestiges, jusqu'alors recouverts d'environ 50 centimètres de terre, donnent un bon aperçu du système de dalles recouvrant la voie. Selon certains témoignages, ce dallage subsisterait, également enfoui, sur la portion bordant Pérignat au niveau du lieu-dit « La Combe ».

Qui plus est, le hasard a voulu que la tempête de 1999 dégagait cette parcelle exactement dans l'axe de notre «chemin romain » (fig.4).

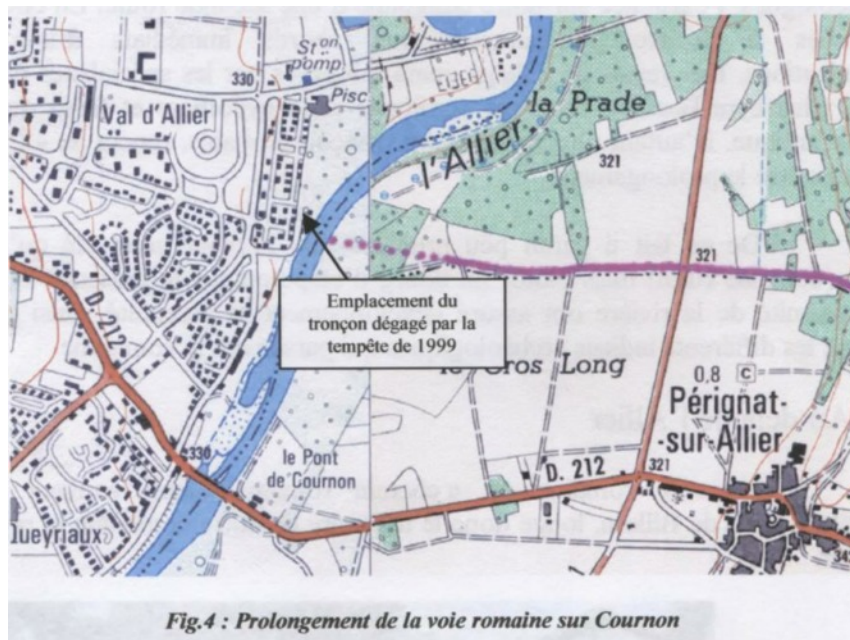


Fig.4 : Prolongement de la voie romaine sur Cournon

La SAUVERA de Cournon commença à exploiter le site, à le dégager pour déterminer l'orientation et les structures, mais dut interrompre ses fouilles sur ordre des services archéologiques dès qu'il fut question de creuser à plus d'un mètre de profondeur, pour des questions de sécurité, mais avant tout et toujours par manque de moyens financiers. Le site est désormais à l'abandon.

Pour conclure, la voie romaine passant près de Pérignat et encore récemment dénommée « ancien chemin de Cournon à Billom » (1834) a été, pendant près de 18 siècles le principal axe de communication du village, son « artère » dans tous les sens du terme. La « voie romaine est là, sous nos pieds, tout est à découvrir : sa structure, ses abords, son tracé à proximité de l'Allier et son cheminement au-delà l'emplacement de cet antique pont romain qui chevauchait encore la rivière au XVe siècle lors de sa destruction par une crue, tout cela ne demande que la volonté d'accorder quelques deniers à la redécouverte d'un passé que tant de pays nous envient.

D – La Borne milliaire.

Les repères du voyageur antique.

Comme tout voyageur, celui de l'antiquité, qu'il soit militaire, marchand ou simple passant, a besoin de repères pour s'orienter dans ces déplacements. A l'époque gallo-romaine il dispose déjà à cet effet de deux éléments essentiels : les cartes et les bornes routières.

Les premières n'ont pas résisté à l'épreuve du temps. Nous en avons toutefois connaissance, notamment grâce à la « Table de Peutinger » qui est une copie médiévale (XIII^e siècle) d'une carte romaine du III^e siècle après Jésus-Christ.

Les bornes, par contre, taillées dans la roche, sont parvenues jusqu'à nous en plus ou moins bon état et parsèment l'ensemble de notre pays. Pour l'Auvergne seule, on en recense une quinzaine.

Les bornes romaines.

Dès leur construction, les voies romaines furent jalonnées de bornes érigées tous les « milles romains » d'où leurs diverses appellations actuelles : « bornes milliaires », « colonnes milliaires », ou simplement « milliaire ».

Ce sont des colonnes plus ou moins cylindriques, taillées dans le calcaire, le grès, le granit ou le basalte, dont la base cubique était en saillie pour en assurer la stabilité.

Leurs dimensions étaient variables : de 2 à 4 mètres de hauteur pour un diamètre de 0,50 à 0,80 mètre.



Fig.1 : Borne milliaire du Broc près d'Issoire

Véritables panneaux indicateurs, elles étaient la plupart du temps gravées dans leur partie supérieure. Ces inscriptions mentionnaient :

- Le nom et les titres de l'empereur créateur ou restaurateur de la voie.
- Le nom de la ville d'où elle partait.
- La distance

En ce qui concerne les équivalences des unités de distance, il existe une polémique dans les textes des historiens. Pour en avoir malgré tout un ordre d'idée, nous retiendrons l'estimation qui m'a semblé la plus sérieuse, à savoir que les distances mentionnées sur les bornes le sont en « mille pas » (mille romain) soit 1480 mètres ou en « lieues romaines » soit 2222 mètres.

La plupart des bornes milliaires ont été déplacées ; rares sont celles trouvées « in situ » (en place) ; (fig. 1). D'autres ont été utilisées dans la construction d'habitations, d'églises, dans des fondations ou encore creusées pour devenir des sarcophages, voire des abreuvoirs...

La borne milliaire de Pérignat.

Contrairement à celle d'Enval (commune d'Orcines) qui a été découverte en 1855, la borne de Pérignat a été identifiée il y a très longtemps.

En effet, le premier à en avoir fait mention dans ses écrits se nommait Gabriel Syméoni. En 1561, dans un ouvrage intitulé « Description de la Limagne d'Auvergne », il signale une borne milliaire cylindrique, « trouvée en un bourg appelé Pérignac, sur le fleuve d'Alier, non guères loin du bois où César trompa Vercingétorix pour passer à Gergovie ».

De plus l'auteur en donne une reproduction gravée (fig. 2) qui, quoique très stylisée, n'en demeure pas moins intéressante.

Le milliaire de Pérignat est en arkose, un grès dérivant de l'érosion de roches granitiques sédimentées, que l'on rencontre couramment dans nombre de maisons anciennes de notre région sous forme de linteaux, renforts d'angle de murs, etc...



Fig. 2 : Borne milliaire de Pérignat par Syméoni (1561).

Dans sa « Description de l’Auvergne », Dulaure, en 1789, nous donne ses dimensions : « sa hauteur est de 10 pieds, son diamètre de 2 pieds » soit environ 3 mètres de hauteur pour 60 centimètres de diamètre.

En novembre 1977, l’Abbé Rudel, curé de la paroisse, en fait paraître une superbe gravure dans son bulletin paroissial intitulé « Le cèpe et la grappe » (Fig. 3), sans malheureusement indiquer sa provenance.

Gravé aux dires des spécialistes, entre le 10 décembre 120 et le 9 décembre 121 après Jésus-Christ, le milliaire porte les mentions suivantes :

***I*(mperator) *CAES*(ar) *DIVITR*(a)
IANI-PARTHICIFIL(ius)
DIVI NERVAE NEP(os)
TRAIANUS HADRI(anus)**

Ce qui peut se traduire par : « *L’empereur César (titre impérial), fils du divin Trajan le Parthique (vainqueur des Parthes), neveu du divin Nerva, Trajan Hadrien...* »

Cette borne a donc été gravée, certainement à l’occasion de travaux de réfection de la voie romaine, sous le règne d’Hadrien qui fut empereur de 117 à 138. Douze autres milliaires dédiés à ce dernier ont été découverts en France, Belgique et Allemagne.

La particularité du milliaire de Pérignat est qu’étymologiquement in n’en est pas un, ou qu’il ne l’est plus. En effet, il ne comporte aucune mention de cité ni de distance. La suite du texte a-t-elle été martelée ou érodée ou encore n’a-t-elle jamais existée ? Mystère !..

Il semble toutefois qu’il y ait bien eu une suite à ce texte, si nous comparons notre borne à sa sœur jumelle mise à jour en 1841 à Biozat* (Allier – canton de Gannat -arrondissement de Vichy), près de la voie romaine allant de Lyon à Clermont par Varenne sur Allier, Vichy et Serbannes.

Le milliaire de Biozat a, lui aussi, été érigé en 120-121 en l’honneur de l’empereur Hadrien. Il mesurait également, au moment de sa découverte, 3 mètres de hauteur pour un diamètre de 0,75 mètre.

Mais il comporte, par contre, huit lignes d’inscriptions, passablement effacées mais toutefois lisibles. Les quatre premières comportent les mêmes mentions que celui de Pérignat, mais la fin du texte fait de lui un vrai « milliaire ».

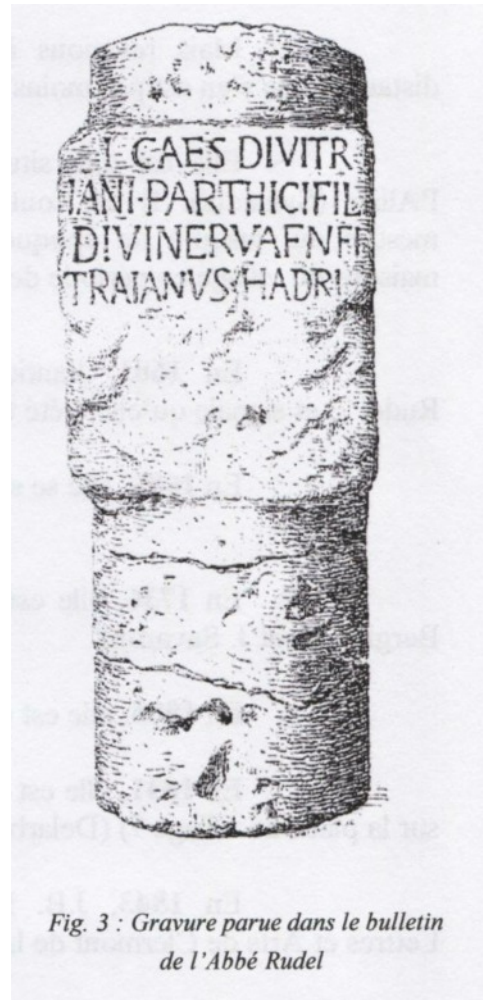


Fig. 3 : Gravure parue dans le bulletin de l’Abbé Rudel

* « Les bornes itinéraires romaines du département de l’Allier » *Etudes bourbonnaises* – N° 235-1986

Transcription du texte :

*IMP(erator) CAES(ar) DIVI TRA
IANI Part(hici) F(ilius) DIVI NER
VAE NEP(os) TRAIANUS
HADRIANUS AVG(ustus)
PONT(iflex) MAX(imus) TR(ibunicia) POT(estate) V
COSS(ul) II P(ater) PATR(iae) AVG(ustonemetum)
C(ivitas) ARVERNO RUM
L(eugas) XVII*

Traduction :

« L'empereur César, fils du divin Trajan Parthique, neveu du divin Nerva, Trajan Hadrien, **Auguste, Grand Pontife, titulaire de la cinquième puissance tribunicienne, consul pour la seconde fois, père de la patrie, Clermont, la cité des Arvernes, à 17 lieues** »

Les 17 lieues correspondent à la distance de 37,774 kilomètres (17 lieues x 2222 mètres) alors qu'à vol d'oiseau 36 kilomètres séparent Biozat de Clermont.

Mais revenons à notre borne romaine qui, fâchée ou non avec les distances, ne s'est pas moins beaucoup déplacée.

Elle est dite située, à l'origine de sa découverte, près des berges de l'Allier (Syméoni). Il est toutefois difficile d'en déterminer l'emplacement dans la mesure où, jusqu'à une époque récente, un bras de la rivière léchait les premières maisons du village en période de hautes eaux.

En **1661**, l'antiquaire Louis Chaduc la dessine (gravure de l'Abbé Rudel ?) et signale qu'elle a été transférée à l'entrée du village.

En **1686**, elle se serait trouvée sur la place publique.

En **1736**, elle est à « *Pérignac, affixe affez près du fleuve d'Allier* » (N Bergier citant J. Savaron)

En **1805**, elle est encore située auprès de la rivière (Delarbre).

En **1831**, elle est amenée « dans la cour du Grand Pérignat » (à nouveau sur la place du village ?) (Delarbre).

En **1843**, J.B. Bouillet demande à l'Académie des sciences, Belles Lettres et Arts de Clermont de la faire déplacer.

En **1845**, elle semble avoir disparu (J.B. Bouillet).

En **1854**, elle est à nouveau signalée « au Grand Pérignat, dans la cour du Comte de Laizer » (P.P. Mathieu).

Au terme de ces errances, le milliaire de Pérignat quitte définitivement la commune en **1885** pour rejoindre, sur donation de Madame la Marquise de Laizer, le musée lapidaire de Moulins où il se trouve toujours actuellement.

Ces multiples pérégrinations ne furent malheureusement pas sans conséquences pour le mégalithe : de la colonne de 3 mètres en **1789** il ne subsiste à l'heure actuelle qu'un moignon d'1,08 mètre.

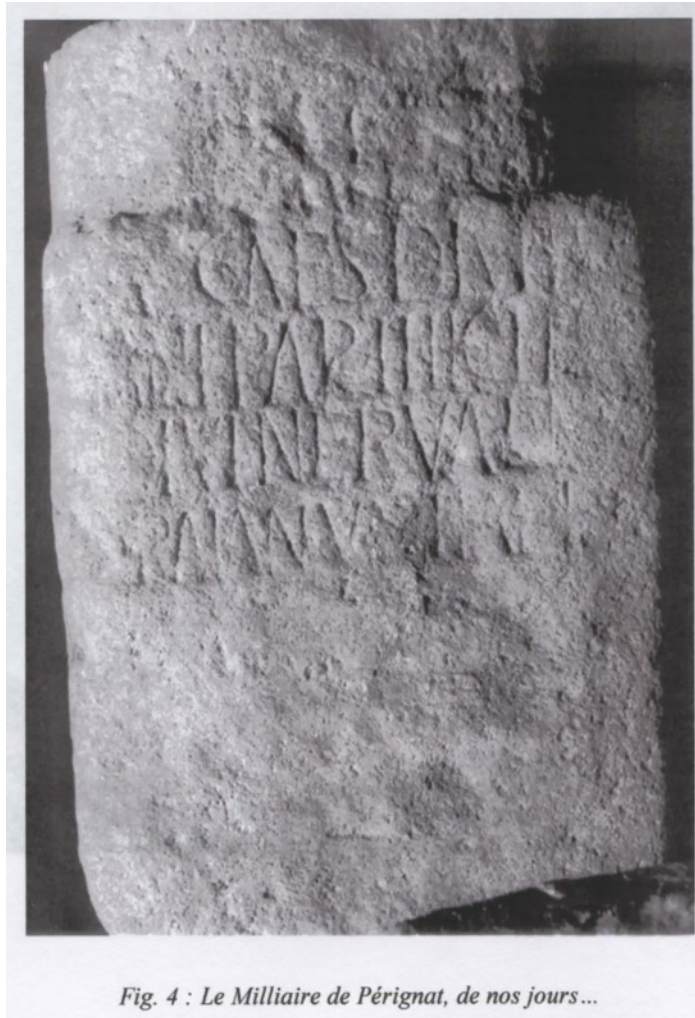


Fig. 4 : Le Milliaire de Pérignat, de nos jours...

En demandant au musée de Moulin des renseignements sur la pierre gravée de Pérignat, je pensais que celle-ci trônait en bonne place dans une de ses allées ouvertes au public. A ma demande insistante d'une photographie en couleur de ce mégalithe, il me fut répondu que cela demanderait un peu de temps ; un photographe devrait « prochainement » prendre un cliché de la pierre qui se trouvait « dans les sous-sols ». le cliché est explicite : le milliaire de Pérignat se trouve à l'heure actuelle perdu dans les caves en terre battue du musée Anne Beaulieu de Moulins, et je doute que quiconque ait pu le contempler depuis sa donation par la Marquise de Laizer en 1885.

Plus ancienne que notre borne milliaire, celle de Vologne (45-46 après J.C.) trône dans la mairie de cette localité, faisant la fierté de ses habitants. Loin de prêter à contestation, bien au contraire, la présence de ce pilier de l'histoire locale dans la maison commune rappelle tant aux habitants qu'aux touristes qu'un village est une entité durable dont le présent tire sa force du passé pour préparer le futur.



Fig. 5 : ... dans les sous-sols du Musée où il moisit...

Puissions-nous nous en inspirer car même si ce milliaire n'a pas l'esthétique de celui de Vollere c'est le témoin pérignatois de notre culture, il appartient à ce village !

Auteur : Patrick Massiasse - Février 2006



www.patrimoineperignat.com

Auteur :
PATRICK MASSIASSE
Février 2006